

Les formations diplômantes

Pour obtenir le diplôme de naturopathe, de technicien/technicienne de santé ou de maître Reiki initié, vous devez suivre les modules suivants :

Naturopathe

- Anatomie, physiologie, pathologie 150 h
- Anatomie, physiologie, pathologie 300 h
- Nutrition 150 h
- Relation d'aide 100 h
- Phytothérapie 350 h
- Aromathérapie 150 h (facultatif)
- Massage classique 150 h
- Massage côlon et rachis 50 h
- Drainage lymphatique manuel 150 h
- Drainage lymphatique manuel thérapeutique 50 h
- Réflexologie générale 200 h
- Enveloppement et détoxination 80 h
- Gestion de cabinet 80 h
- Rédaction d'un mémoire d'étude de 40 pages

Technicien-technicienne de santé

- Anatomie, physiologie, pathologie 150 h
- Anatomie, physiologie, pathologie 300 h
- Nutrition 150 h
- Relation d'aide 100 h
- Gestion de cabinet 80 h
- Une technique à choix : Massage, drainage ou réflexologie
- Rédaction d'un mémoire d'étude de 20 pages

Maître Reiki initié

- Anatomie, physiologie, pathologie 150 h
- Anatomie, physiologie, pathologie 300 h
- Relation d'aide 100 h
- Gestion de cabinet 80 h
- Reiki, les trois degrés
- Rédaction d'un mémoire d'étude de 20 pages

Lorsque vous êtes certifié pour chacun des modules de la liste ci-dessus, vous pouvez défendre votre mémoire et ainsi, après validation, obtenir votre diplôme.